Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 062-216202713-20250408-DELIB2025_10-DE

COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU Mardi 8 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit du mois d'avril à dix-neuf heures se sont réunis à la mairie de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 24 mars 2025

Etaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Frédéric LELEU, Adrien DILLY (arrivé à 20h), Eugéna RITAINE, Isabelle BAHEU (arrivée à 19H20), Roselyne GUILBERT, Nelly MINET, Frédéric LELEU, Anthony GOMEL, Michelle LEFEBVRE, Doriane DELHEZ, Joseph CARLIER (arrivé à 19H30), Etienne DILLY (arrivé à 19h35),

Etaient absents ou excusés : Auxence GARACHE pouvoir donné à F LELEU

Secrétaire de séance : Frederic LELEU

Assistait également : Angélique BROUSSART

Délibération n°10 /2025 : Subvention aux associations 2025

- CCAS 550 €
- AMICALE CLUB 3è AGE 500 €
- AMICALE DES DONNEURS DE SANG 150 €
- ASSOCIATION AC-PG 140 €
- CLUB GYM DETENTE 200 €
- COMITE DES FETES 2 155 €.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Monsieur le Sous-préfet pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 10/04/2025
et publication le 10/04/2025

Dohem, le 10/04/2025

Le Maire,

David DAMBRUNE

Le Maire, D.DAMBRUNE

MAIRIE DE DOHEM 62380

MAIRIE DE DOHEM 62380

Le secrétaire de séance